

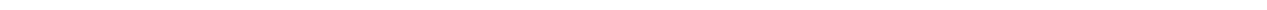
APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE




**Association Professionnelle Suisse
de Consultations contre la Violence**

Rapport annuel 2016



APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



Association Professionnelle Suisse de Consultations contre la Violence

Fondée en 2010 en tant qu'organisation faîtière des institutions et des spécialistes travaillant dans le domaine des consultations contre la violence, l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence APSCV a pour objectif d'encourager la mise en place de consultations professionnelles destinées aux personnes auteur-e-s de violences domestiques.

Les chercheuses et chercheurs ainsi que les professionnel·l·es s'accordent à penser que l'action contre la violence domestique passe par un travail thérapeutique. En effet, seule une responsabilisation effective des auteur-e-s permet de prévenir durablement la violence domestique et de l'arrêter.

L'APSCV entend promouvoir le travail professionnel avec les individus au comportement violent, soutenir les échanges entre les institutions et défendre leurs intérêts aux échelons national et international. Pour ce faire, elle organise des séances de formation continue et des rencontres favorisant le réseautage. De plus, elle prépare des bases statistiques et des recommandations en faveur de consultations contre la violence réalisées par des personnes qualifiées.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



A propos

L'APSCV encourage la formation continue et les échanges entre les membres et définit des recommandations relatives à la mise en place d'un travail de consultation qualifié. Par ailleurs, elle effectue du lobbying auprès des institutions nationales et informe la population sur la violence domestique et le travail avec les auteur·e·s de violences. Elle contribue ainsi à la prévention de ce type de comportement.


L'APSCV soutient la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, STCE n° 210), que la Suisse a certes signée mais pas encore ratifiée. Cette Convention reconnaît que l'égalité réelle et juridique entre les femmes et les hommes constitue un élément fondamental de la prévention de la violence sexospécifique et précise à l'art. 16 qu'il convient d'établir ou de soutenir des programmes préventifs d'intervention et de traitement pour les personnes auteur·e·s de violences domestiques.

Les activités se concentrent sur trois axes :

- Développement et application de normes ainsi que recommandations en la matière.
- Promotion du travail professionnel avec les auteur·e·s de violences domestiques.
- Informations, exemples de meilleures pratiques, recherche.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



SOMMAIRE

1. Organisation
2. Membres
3. Activité internationale
4. Prises de position
5. Communication
 - a. Visibilité dans la presse
 - b. Visibilité sur internet
 - c. Communication sur le travail avec les auteur-e-s à travers des conférences
6. Réseautage
 - a. Réseautage au niveau international
 - b. Réseautage membres
 - c. Rencontre nationale
7. Le travail avec les auteur-e-s en 2015 en chiffres
8. Finances
9. Perspectives 2016

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

1. Organisation

Le comité a été élu le 9 juin 2015. Mathilde Chevée, Marc Mildner, Martin Werner, Claudine Gachet, Esther Lienhard, Martin Bachmann ont été réélus dans leurs fonctions. Christian Anglada et Roland Reisewitz ont été élu nouveau membre.

Anne Le Penven est la secrétaire générale.

2. Membres

Fin 2016, l'APSCV regroupe **20 membres, de la suisse alémanique, de la Romandie et du Tessin**. Tous les membres adhérents avant 2016 ont renouvelé leur adhésion. En 2016, l'APSCV a pu accueillir 4 nouveaux membres. La liste complète des membres se trouve en ligne: <http://www.apscv.ch/services-de-consultation.html>

L'APSCV se félicite du fait que tous les cantons, mis à part le Jura, Schaffhouse, le Valais (3 cantons sans organisation active dans l'accompagnement des auteur-e-s) et la Thurgovie soient représentés.

3. Activité internationale

L'APSCV a fait une demande pour devenir membre du réseau européen "Work with Perpetrators of domestic violence" (WWP-EN).

Le réseau a été fondé officiellement en 2014 et regroupe 40 membres issus de 20 pays. Le réseau s'est fixé deux objectifs principaux:

- Renforcer les capacités des membres du réseau et la formation des conseillers. WWP se veut participatif, soutient le « partage des forces » et encourage les échanges.
- Contribuer au développement et à la mise en place de lois et de politiques au niveau européen.

En 2016-2017, WWP concentre son action sur la mise en place de Best Practices au niveau européen et une réflexion commune de ses membres sur les standards.

4. Communication

a. Visibilité dans la presse

Suite à la révision de la Loi fédérale concernant l'amélioration de la protection des victimes de violences domestiques, plusieurs médias de Suisse alémanique ont publié des articles autour de la violence domestique. **Marc Mildner a contribué à un article sur la violence familiale paru dans Annabelle en mars 2016.** Vous le trouvez sur le site de l'APSCV.

b. Visibilité sur internet

Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions, encourage et soutient la diversité, l'accessibilité, la qualité, le développement et la mise en réseau des différentes offres de thérapie, de conseil et de réduction des risques. Une base de données présentant les différents services a été mise en ligne et permet à toute association concernée d'y présenter leurs services. **Il est possible de sélectionner les services de prévention et lutte contre la violence domestique.**

Un profil y a été créé pour chacun des membres de l'APSCV et est gratuit. Les codes d'accès et les instructions pour modifier son profil sont disponibles dans l'espace membre sur www.apscv.ch.

c. Mise en place d'une newsletter en Gestion des contacts

mailchimp

nombre de newsletter

d. Communication sur le travail avec les auteur-e-s à travers des conférences

Conférence nationale BFEG et conférence COPMA, 19 novembre 2015

Marc Mildner a représenté l'APSCV lors de la conférence nationale du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG et de la conférence en matière de protection des mineurs et des adultes COPMA. La conférence s'est tenue sur le sujet de la protection des enfants et des adultes lors de violence domestique. Y ont également été discutés les modes d'intervention des différentes institutions participantes.

5. Réseautage

a. Réseautage au niveau international

En **octobre 2015** la réunion internationale de **Work with Perpetrators of domestic violence** a eu lieu à Berlin. Roland Reisewitz de Agredis y a participé et a ainsi pu représenter l'APSCV.

Les projets de plusieurs organisations y ont été présentées et sont repris sur le site de WWP (<http://www.work-with-perpetrators.eu>).

b. Réseautage membres

L'APSCV propose sur son site www.apscv.ch de publier gratuitement les **événements et journées de formation continue** proposés par ses membres. L'information sera ensuite relayée gratuitement à travers la Newsletter.

c. Rencontre nationale

La rencontre nationale des centres de consultation et des programmes destinés aux auteur·e·s de violences 2016 a eu lieu le 9 juin à Berne. **La journée était consacrée aux « »**. xx personnes, y ont participé, dont 34 germanophones et 19 francophones.

Le matin, l

L'après-midi,

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



Un **questionnaire de satisfaction** rempli par 20 des participants a attesté que:

- 90% des personnes ont été satisfaites de la rencontre.
- 100% des personnes se sont déclarées satisfaites des possibilités d'échanger avec d'autres professionnels.
- toutes les présentations et workshops ont été accueillis de manière positive (> 80% de satisfaction).
- Les points d'amélioration suivants ont été

mentionnés à plusieurs reprises:

- Plus de présentations issues ou orientées sur la pratique plutôt que sur la théorie.
- Plus de temps pour les workshops. Traduire les workshops en allemand et en français.

Les présentations et les photos de la journée nationale sont sur le site de l'APSCV.



(de gauche à droite)

Dr. Ralf Puchert, WWP-EN

Claudine Gachet, membre comité APSCV

Martin Werner, Responsable finance APSCV

Mathilde Chevée, Co-Présidente APSCV

Marc Mildner, Co-Président APSCV

Esther Lienhard, membre comité APSCV

Luzia Siegrist, BFEG.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

6. Le travail avec les auteur-e-s en 2016 en chiffres

En 2015, parmi les 16 membres de l'APSCV, 13 des institutions, dont les plus grandes, ont enregistré le travail d'accompagnement avec 1'155 auteur-e-s de violence domestique. L'APSCV estime que ses membres et autres institutions travaillant avec des auteur-e-s de violence domestique atteignent chaque année 1'500 personnes.

82.4% des personnes accompagnées sont des hommes, 17.6% des femmes.

La répartition selon l'âge est la suivante:

Personnes entre 0 et 20 ans: 4.4%

Personnes entre 20 et 29 ans: 14.6%

Personnes entre 30 et 39 ans: 32.7%

Personnes entre 40 et 49 ans: 28.2%

Personnes de 50 ans et plus: 18.4%

7. Finances

Les comptes pour l'année 2016 sont équilibrés. Le rapport financier se trouve dans le en annexe.

La facturation des cotisations 2016 a été avancée au début, au lieu de la fin d'année, ce qui permet de mieux maîtriser l'état des finances.

8. Perspectives 2016

L'année 2015 a permis de consolider ce qui avait commencé à être mis en place l'année précédente - notamment par la mise en place de la journée nationale qui répond aux besoins des membres de l'APSCV, une récolte fiable des statistiques et en prenant position sur les lois relatives à la violence domestique au niveau fédéral et international. La transition en douceur du secrétariat générale de Catherine Touaibi à Anne Le Penven a été un signe de plus nous confirmant que nous sommes sur le bon chemin.

2016 nous amène à approfondir et à concrétiser davantage des projets et idées lancés les années précédentes:

- **Le Fundraising** est une priorité en 2016 puisque le financement de l'association n'est assuré que jusqu'à la fin de l'année. L'APSCV fera des demandes pour le projet des „recommandations, normes et standards“, la „communication externe“ ainsi que pour celui des „best practices“.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

- Nous continuerons de **nous rapprocher d'autres associations européennes** grâce à notre adhésion au WWP-EN, notamment en participant à la rencontre annuelle qu'ils organisent en octobre 2016.
- L'APSCV souhaite amplifier la **circulation de l'information entre ses membres** de manière simple et efficace à travers son site web ou la newsletter et explore d'autres moyens.
- L'APSCV continuera de renforcer sa communication externe envers **partenaires et médias**.

Nous sommes convaincus que l'action contre la violence domestique passe par la responsabilisation effective des auteur-e-s grâce à un travail thérapeutique. Dans ce cadre, le partage d'expérience et le développement de bonnes pratiques, la promotion du travail avec les auteur-e-s de violences, la formation et la mise en réseau des professionnels contribuent à encourager le développement des consultations. L'APSCV remercie le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) de continuer à nous soutenir et nous encourager dans cette direction. Nous remercions également nos membres de nous avoir fait confiance et de s'engager pour les années à venir.

20.5.2016, Anne Le Penven, Secrétaire Générale APSCV

